



LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football - Membre associé à la CON.CA.CAF

DEPARTEMENT FUTSAL

PV n°10 du Mercredi 30 novembre 2022

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
Andréa IMFELD	Jacqueline ATTICOT	
Jean-Emmanuel LAPORTE	Brice ROSALIE	
Mélissa PERSAUD	Gilles CLAU	
Chloé ANGELIQUE	Christophe JAMES	
Nadège SUARES		
Steven CAROUPANAPOULLE		
Stève JEAN MARIE		
Renault DORLIPO		

Compte tenu des impératifs de calendrier, les décisions et sanctions ci-dessous du procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la ligue dans un délai de 7 jours qui suit la notification, dans le respect des dispositions des articles 188 et 189 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission s'est réunie le 30/11/2022 à 20h00 en visioconférence pour se prononcer.

COURRIERS RECUS

Courrier de....

INFORMATION

La commission informe l'ensemble des clubs que la FMI est obligatoire pour établir la feuille de match dans toutes les catégories. Elle demande aux clubs de bien vouloir se conformer aux différents protocoles d'utilisation. Elle précise que les clubs doivent désigner sur footclubs le dirigeant ou éducateur habilité sur la catégorie. En cas de difficulté, de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la LFG. La non-utilisation de la FMI peut entraîner la perte du match selon l'article 139 bis des règlements généraux de la FFF.

La commission informe l'ensemble des clubs que pour cette saison (2022/2023), le retrait de point pour manquement aux obligations d'arbitres sera de nouveau appliqué. Des arbitres auxiliaires sont demandés aux équipes à domicile. Les deux sessions de formations ayant été dispensées.

AFFAIRES TRAITEES

× Match
AFFAIRE /..... match n° ... en date du .././202. score ./.:

La commission

Jugeant en premier ressort,

Vu,

Vu l'article des RG/RSG de la F.F.F/LFG qui précise,

Considérant.....,

Par ces considérants,

La commission,

.....

Feuilles de matchs manquantes

Sanctions

Sénior Masculin Régional 1

Date / Heure / Lieu	Match	Equipe en infraction	Sanction
24.11.22/21:00/ JCL1	FC Family – Ruban Noir	NST51	-1 pt
24.11.22/21:00/ JCL1	FC Family – Ruban Noir	Montjoly FC	-1 pt

Vétéran Masculin

Date / Heure / Lieu	Match	Equipe en infraction	Sanction
24.11.22/20:00/ JCL1	FC Family – Ruban Noir	Latè Rouj	-1 pt
24.11.22/20:00/ JCL1	FC Family – Ruban Noir	Montjoly FC	-1 pt
27.11.22/18:00/JCL1	Yana Sport Elite – AS Mortin	Montjoly FC	-1 pt

Sénior Féminin

Date / Heure / Lieu	Match	Equipe en infraction	Sanction
25.11.2022/20:00/JCL1	Yana Sport Elite - FC Family	SC Kourouzien	-1 pt
25.11.2022/20:00/JCL1	Yana Sport Elite - FC Family	AS Golden Star	-1 pt
25.11.2022/20:00/JCL1	Yana Sport Elite - FC Family	Yana Sport Elite	-1 pt
27.11.2022/15:30/JCL1	AS Golden Star - Régina AC	Yana Sport Elite	-1 pt

Fin de la séance : 21h30

La secrétaire de séance

Chloé ANGELIQUE

La présidente de séance

Andréa IMFELD